

Rémy Malgouyres

À Monsieur le Procureur de la République
16, Place de l'Étoile,
CS 20005
63033 CLERMONT FERRAND CEDEX
1 Le June 5, 2020

remy@malgouyres.org

Monsieur le Procureur,

Je souhaite porter à votre connaissance des faits qui suggèrent une escroquerie à la propriété intellectuelle au détriment de l'État, et dont j'ai été victime collatérale dans le cadre de mes fonctions de Professeur des Universités à l'Université Clermont Auvergne (UCA).

Les problèmes dont j'ai été personnellement victime relèvent généralement du harcèlement, avec refus pur et simple de répondre pendant plusieurs années de la part de mon employeur. Ce harcèlement collectif comporte toute les variantes de harcèlement moral, et en particulier des atteintes déséquilibrées à ma carrière. Ces faits font l'objet d'un dépôt de plainte séparé, en cours de finalisation, auprès du Commissariat Saint-Jacques à Clermont-Ferrand.

Certaines de ces atteintes déséquilibrées à ma carrière, qui consiste en un défaut de mise en oeuvre d'un projet Européen de type *COST* appelé *Indepth* dans le domaine de la Biologie Végétale, ainsi que des lenteurs et refus de remplir leur mission de la part de certains personnels de la Région Auvergne Rhône Alpes concernant mes projets de création d'entreprise innovante, m'ont convaincu que ces obstructions étaient vraisemblablement liées à des interventions de l'entreprise Limagrain, qui a son siège dans le Puy de Dôme. Une certains nombre (assez conséquent), de documents qui sont, soit des preuve de refus d'agir des responsables de mon université autonome (à tous niveaux hiérarchiques), soit des documents relatifs à mes collaborations avec Limagrain, son rassemblés sur mon site personnel sécurisé (je suis propriétaire du domaine et titulaire du contrat d'hébergement), et son accessible à l'*URL* :

<https://malgouyres.org/my-problems/>

Résumé des problèmes dans la hiérarchie universitaire dans le sous-répertoire :

<https://malgouyres.org/my-problems/placard-uda/questionnement-edu-uca/>

J'ai rendu ces documents publics au fur et à mesure depuis environ 2 ans, et je les ai transmis un plusieurs responsables de Limagrain, et aux principaux responsables scientifiques et administratifs de l'UCA.

L'absence de réaction sous forme de procédure contentieuse est une des preuves, à la fois de la perception d'un risque juridique des personnes citées, au point de ne pas réagir à des mises en causes directes portant préjudice à leur réputation, mais aussi de la vacuité des arguments calomnieux qui me sont opposés depuis des années par les responsables scientifiques de tous niveaux.

Comme je vous l'ai indiqué, les faits de harcèlement font l'objet d'une autre procédure, et je me concentrerai ici sut les faits concernant l'entreprise Limagrain et le projet *Indepth*. Il y a eu une première phase d'escroquerie à la propriété intellectuelle par Limagrain, avec la probable collaboration corrompue d'acteurs tels que les personnels de *Céréales Vallée* et les membres du comité Innovergne, et certaines personnes qui faisant partie des responsables du soutien à la valorisation de la recherche de l'UCA (qui se composait alors de deux universités, la valorisation étant un service inter-universitaire, mutualisé donc).

Cette première escroquerie a consisté à me tirer les vers du nez pendant environ 3 ans de bavardage sur des applications de traitement d'images dont j'avais fait la démonstration pendant les premiers mois. Comme je ne livrais pas certaines informations essentielles sans contractualiser, ces dernières informations m'ont été soutirées dans le cadre d'un encadrement de stage, en collaborations avec une *start-up* modeste, appelée *Véodis 3D*, qui faisait un partenariat bilatéral avec moi (ou plus précisément avec mon université sous une forme contractualisée par les services juridiques de la valorisation). La relation entre *Véodis 3D* et Limagrain était opaque et couverte par un accord de confidentialité (je n'en connais donc pas les termes). À la fin de cet encadrement de stage, les deux entreprises connaissaient tout ce qu'il y avait à savoir pour exploiter la propriété intellectuelle, mais le responsable de *Véodis 3D*, débordé, n'a jamais pu trouver le temps de me transmettre les données dont j'avais besoin pour finaliser le contrat... Il n'y a donc pas eu de contractualisation, mais je dispose d'archives de courriels et de documents de travail qui prouvent l'origine de la propriété intellectuelle.

S'agissant du projet *Indepth*, il m'a fallu du temps pour réaliser qu'il s'agissait vraisemblablement d'un schéma pour extorquer régulièrement de la propriété intellectuelle, avec la collaboration du porteur du projet lui-même, Christophe Tatout, qui est biologiste et Professeur à l'UCA, au sein du laboratoire GRED, mais a fait la plus grande partie de sa carrière au sein du groupe Limagrain.

Les anomalies signalant ce schéma, et qui se sont confusément mêlées à d'autres atteintes au développement de mes projets par d'autres acteurs, et qui sont constitutives de harcèlement, consiste en une limitation délibérée par M. Tatout, qui est coordinateur du projet *Indepth* de la portée de ce projet qui relève de la recherche publique, notamment pour son aspect *Open Data*, qui avaient un caractère systématique (refusant qu'on évoque ce projet d'envergure dans les réunions de recherche sur ces thématiques, y compris dans les conversations avec les responsables du centre de ressources informatiques sur l'infrastructure de stockage).

Je présumais dans un premier temps qu'il s'agissait de pressions de sa hiérarchie liées à d'autres aspects de harcèlement impliquant le *CNRS*, mais j'ai peu à peu conçu cette idée qu'il s'agissait également de transférer à Limagrain des informations de premières main sur les projets, tout en limitant le développement de ces mêmes projets dans la recherche publique.

Le silence qui entoure toute cette affaire, alors que j'ai mis en ligne les principales informations et que j'ai transmis les liens aux responsables des différentes entités depuis un certain temps, est selon moi un élément convainquant que ces soupçons sont corrects.

Les éléments de l'ensemble du dossier qui concernent plus précisément Limagrain et le projet *Indepth* sont dans les sous-dossiers suivants :

<https://malgouyres.org/my-problems/piecesINDEPTH/>
<https://malgouyres.org/my-problems/correspondanceCOST/>
<https://malgouyres.org/my-problems/limagrain-vesalis-inra/>

Restant à votre disposition pour fournir des informations complémentaires, je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de ma Considération Respectueuse.

Rémy MALGOUYRES
Professeur à l'Université Clermont Auvergne